Conseil de Paris des 19-20 mars 2012

Intervention de François Dagnaud en réponse au vœu UMPPA n°33 demandant un audit entretien et propreté de l'espace public parisien

Bordeaux, Marseille, Lille, Lyon, Nice, Toulouse, Bruxelles, Rome et Barcelone : toutes les grandes métropoles urbaines sont confrontées au défi de l'amélioration de la propreté de l'espace public. Même Versailles, qui a organisé la semaine dernière une journée de réflexion sur la propreté urbaine, à laquelle j'étais invité pour faire partager l'expérience parisienne.
Toutes ces collectivités sont engagées dans les mêmes démarches que Paris en agissant sur deux priorités.
D'abord, la réduction de la pollution à la source en privilégiant la responsabilisation des usagers et la verbalisation des pollueurs.
D'autre part, en améliorant l'efficacité et la réactivité du service public pour enlever les encombrants et les dépôts sauvages, pour nettoyer les rues et les murs, déployer des sanisettes, des corbeilles et des cendriers de rue. C'est du concret !
Mais les solutions concrètes ne sont pas des solutions miracles.
Le service public parisien de la propreté, vous le savez, fait beaucoup, tous les jours, pour relever ces défis. Vous demandez un audit ? Mais, chers collègues, il a déjà été réalisé : c'est le rapport de la Chambre régionale des comptes, qui a souligné "la qualité exceptionnelle", je le cite, du service rendu aux Parisiens :

- « Une collecte quotidienne en porte-à-porte 7 jours sur 7 » ;
- « Un enlèvement des encombrants gratuit sur rendez-vous » ;
- « Le dégraffitage gratuit (6.500 en zone propreté) » ;

J'y ajoute 21.000 PV dressés en 2011, chiffre jamais atteint depuis que la verbalisation existe ;
Et une vraie dynamisation des campagnes de mobilisation des usagers.
Cela suffit-il ? Bien sûr que non. Et l'insatisfaction d'une partie de la population est aussi la nôtre.
C'est pourquoi, pour la première fois dans l'histoire de cette ville, nous avons reconnu aux mairies d'arrondissement la valeur ajoutée qui peut être, qui doit être la leur pour une action qui sera d'autant plus efficace qu'elle se fera au plus près du terrain.
C'est le copilotage, avec les outils nouveaux qui l'accompagnent, et notamment les plans de propreté d'arrondissement élaborés à partir d'une analyse fine de la carte des souillures selon leur nature et en fonction de leur saisonnalité. Ce sont justement les diagnostics de l'espace public par arrondissement que vous réclamez, complétés par une programmation des moyens mis en œuvre. Les mairies ont également compétence sur la verbalisation et la communication de proximité.
J'en profite pour rendre hommage publiquement au travail de grande qualité que nous menons avec les adjoints propreté de tous les arrondissements, avec nos équipes locales, dans un esprit très constructif qui est très éloigné de l'esprit polémique qui vous tient lieu de propositions.
Car enfin, quelles sont vos solutions, chers collègues de l'U.M.P. ? Où sont les propositions concrètes de la Droite ? Nous n'en connaissons qu'une : supprimer des emplois, comme nous le réclame l'U.M.P. dans tous les débats budgétaires, comme

nous y exhorte le Premier Ministre, et comme le revendique encore une fois la dernière tribune de votre groupe dans le journal "À Paris".
Une chose est sûre : avec vous, ce serait moins de moyens pour nettoyer Paris.

Le vœu est rejeté